



## LES MANUFACTURES SENEGALAISES DES ARTS DECORATIFS « EXPERTISE ET QUALITE POUR UN DECOR DE REVE »

Les Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs (MSAD) procèdent d'un ambitieux projet de Léopold Sédar Senghor, révélé publiquement lors du discours inaugural de la Manufacture nationale de Tapisserie, le 04 décembre 1966 à Thiès, dans cette formule devenue célèbre : « un art nouveau pour une nation nouvelle ».

Ce projet consistait à créer des arts plastiques sénégalais modernes, c'est-à-dire une peinture et une sculpture, une architecture et une tapisserie modernes, dont il suit attentivement et avec vigilance la réalisation, de 1960 à 1980.

Et comme pour les autres disciplines, la création de la tapisserie sénégalaise passe par plusieurs étapes, dont la première, en 1964, correspond à l'initiative de Papa Ibra Tall de créer un « atelier de tapisserie », au sein de la section « recherches plastiques nègres » de l'Ecole des arts, qui elle, avait été créée en 1960.

La seconde étape a été l'envoi, à la fin de l'année 1964, en formation dans les techniques de tapisserie aux Manufactures des Gobelins en France, de quatre jeunes sénégalais, qui venaient d'être diplômés cette année-là en peinture : Mamadou Wade, Mar Fall, Doudou Diagne et Alioune Diakhaté.

Le troisième jalon voit la transformation en 1966 de l' « atelier de tapisserie » en « Manufacture nationale de Tapisserie » et son transfert à Thiès. En cette même année, de retour de formation, Mamadou Wade, Mar Fall, Doudou Diagne et Alioune Diakhaté intègrent la Manufacture et y initient la formation en lice.

Enfin, en 1973, par la loi n° 73-61 du 19 décembre 1973, la Manufacture est érigée en établissement public à caractère industriel et commercial et est dénommée



« Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs » ; cette loi était destinée à consacrer leur autonomie et une meilleure efficacité.

Le triple objectif assigné au projet, dès le départ, était l'expansion de l'art, la promotion de l'artiste et la production, la diffusion et la commercialisation d'objets d'art, grâce aux activités de divers métiers d'art qui y seraient pratiqués, tels la tapisserie, la mosaïque, la reproduction graphique ( lithographie et sérigraphie), le tapis de sol, le batik, etc.

Pour atteindre leurs objectifs, les Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs (MSAD) sont installées par l'Etat dans des locaux implantés sur un terrain de deux hectares, parsemé d'arbres et de fleurs, et dotées de l'équipement nécessaire, de matières d'œuvre en quantités suffisantes.

L'équipement technique comporte :

- un atelier de cartonnage dans lequel sont réalisés les agrandissements des maquettes de peinture, les numérotages des cartons à tisser et la confection des chapelets de couleurs ;
- deux ateliers de basse lice équipés de métiers à tisser et d'accessoires divers, tels les flûtes, les peignes, des matériels de couture, etc.
- un atelier de production de tapis de sol et de prière faits à la main.

Enfin, une salle d'exposition spacieuse, à deux niveaux et à architecture originale, présente aux divers publics visiteurs leurs productions.

Ainsi, depuis plus de quarante ans, les Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs (MSAD) ont tissé de nombreuses tapisseries murales, de tailles variables



(petites, moyennes et grandes), entièrement faites à la main et dont le tirage est limité, pour chacune, à huit exemplaires.

La qualité des tapisseries des MSAD, due essentiellement à l'expertise des liciers sénégalais, au tissage à la main et à la bonne qualité du coton, a assuré la réputation de ces tapisseries, disséminées à travers le monde ; au Sénégal, dans les institutions de l'Etat ( cf. Présidence de la République, cabinets ministériels, cabinets des magistrats et des hauts fonctionnaires, etc.), dans les entreprises et chez les particuliers ; à l'étranger, dans les palais des rois et des Chefs d'Etat, dans les institutions privées et les organisations internationales, telles l'Unesco, l'Onu, l'Ua, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OIF, l'Aéroport d'Atlanta, etc. ; en outre, les représentations diplomatiques du Sénégal à l'étranger sont dotées de tapisseries. Enfin, les Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs (MSAD) fournissent parfois des œuvres à l'exposition itinérante d'art contemporain sénégalais à l'étranger.

Les Manufactures offrent également divers autres services :

- aux particuliers, en confectionnant des tapisseries à édition unique, selon les maquettes de leur choix ;
- aux entreprises, institutions et associations, en tissant leurs logos, leurs emblèmes ou leurs armoiries, etc. ;
- aux artistes nationaux ou étrangers, en leur proposant des contrats de tissage de leurs œuvres.

Depuis leur création, les MSAD ont été respectivement dirigées par Papa Ibra TALL (1966-1975), Bocar LY (1975-1978), Diarga Cissé NDIAYE (1978-1980), Samba SARR (1980- 1986), Alioune BADIANE (1986-1989), Papa Ibra TALL



(1989 - 08 avril 2010), et l'actuel Directeur Général M. Sidy SECK (depuis le 08 avril 2010...) dont le style de management est essentiellement fondé sur des préceptes culturels et sur une approche participative.

Certes, pendant longtemps, les tapisseries murales ont représenté la principale, voire l'unique production, dont la qualité a assis la notoriété des Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs (MSAD), mais la nouvelle direction des MSAD, installée le 08 avril 2010, semble avoir une conscience claire des enjeux et des défis de l'heure.

C'est pourquoi elle accorde une place prépondérante à la formation et à la diversification. Ce qui, au regard des objectifs et de la vocation d'être une industrie culturelle, constitue un important levier pour insuffler du sang neuf et impulser le développement au sein de l'entreprise.

Cette nouvelle direction a pour souci non seulement de maintenir les acquis antécédents, mais également et surtout d'innover, en initiant de nouveaux projets, tout en diversifiant les activités et les produits.

Dans cette perspective, l'atelier du tapis de sol et de prière a été reconfiguré, en vue de satisfaire le marché sénégalais, régulièrement inondé de tapis importés de l'étranger, en raison d'une population musulmane fortement majoritaire (+ de 95%). Aussi, la nouvelle approche managériale met-elle l'accent sur le marché, en tentant de créer et d'offrir des produits susceptibles de satisfaire des besoins réels qui existent sur le marché. Toutes choses qui induisent le recours aux calligraphes, aux artistes plasticiens et à des agents formés au marketing.

En outre, divers autres projets initiés actuellement sont dans un processus d'exécution, comme par exemple l'événement « SARGAL » pour faire des MSAD un



pôle d'attraction et de convergence, le Centre de formation et d'insertion pour assurer la relève du personnel, la diversification des produits, comme par exemple les calendriers, les cartes de visite, les cartes de vœux, les dérivés de tapisseries mis sous verre, etc.) afin de multiplier les sources de revenus de l'entreprise; enfin le renouvellement des maquettes à partir de la création africaine et sénégalaise contemporaine, et la création, dans la salle d'exposition, d'une boutique d'objets de souvenirs, proposés aux visiteurs.

« Etablissement public à caractère industriel et commercial » ne signifie pas que les MSAD doivent nécessairement assurer un service public et donc renoncer à toute vocation de rentabilité. Car leur avenir et leur destin résident dans la rentabilisation.

A cette fin, le management des Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs requiert la prise en compte et le développement concomitant de toutes les fonctions d'une entreprise culturelle, dont l'ambition est de devenir une véritable industrie culturelle.

En définitive, les Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs, c'est « l'expertise et la qualité pour un décor de rêve ».

Professeur Abdou SYLLA

Président de la Section du Sénégal

de l'Association Internationale des Critiques d'Art

AICA



# Manufactures Sénégalaises des Arts Décoratifs

*établissement public à caractère industriel et commercial*

REPUBLIQUE DU SENEGAL

.....  
Un Peuple-Un But-Une Foi

.....  
MINISTERE DE LA CULTURE

.....  
MANUFACTURES SENEGALAISES  
DES ARTS DECORATIFS

N° **0-0434** /MSAD /DG/SP/rnf

Thiès, le **13 AOUT 2013**

*Le Directeur Général*

## Objet : Demande de partenariat

**Monsieur le Maire,**

Comme suite aux différents entretiens que j'ai eus avec des membres de SUNUGAL Sénégal, Association Italo-Sénégalaise socioculturelle et de Co-Développement sur le projet de relance des Manufactures sénégalaises des Arts décoratifs (MSAD) de Thiès au Sénégal, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint des supports documentaires sur l'établissement et la liste des domaines dans lesquels nous souhaiterions nouer une relation de partenariat avec la Ville de Milan.

Nous vous saurions gré des dispositions que vous voudriez bien prendre pour un échange de compétences et de savoir-faire entre les MSAD et la Ville de Milan.

Nous vous souhaitons une bonne réception des supports documentaires et vous prions de croire, **Monsieur le Maire**, à l'expression de notre considération distinguée.

### ➤ Pièces jointes :

- Une liste des domaines de partenariat ;
- 02 copies du modèle organisationnel d'un projet de création d'une zone culturelle spéciale ;
- 05 catalogues des MSAD;
- 02 copies du texte de présentation des MSAD ;
- Une copie du DVD de présentation des MSAD par la RTS 1 ;
- Une copie sur DVD du stock de tapisseries ;

*A*

**Monsieur Giuliano PISAPIA**  
**Maire de la Ville de Milan**  
**ITALIE**



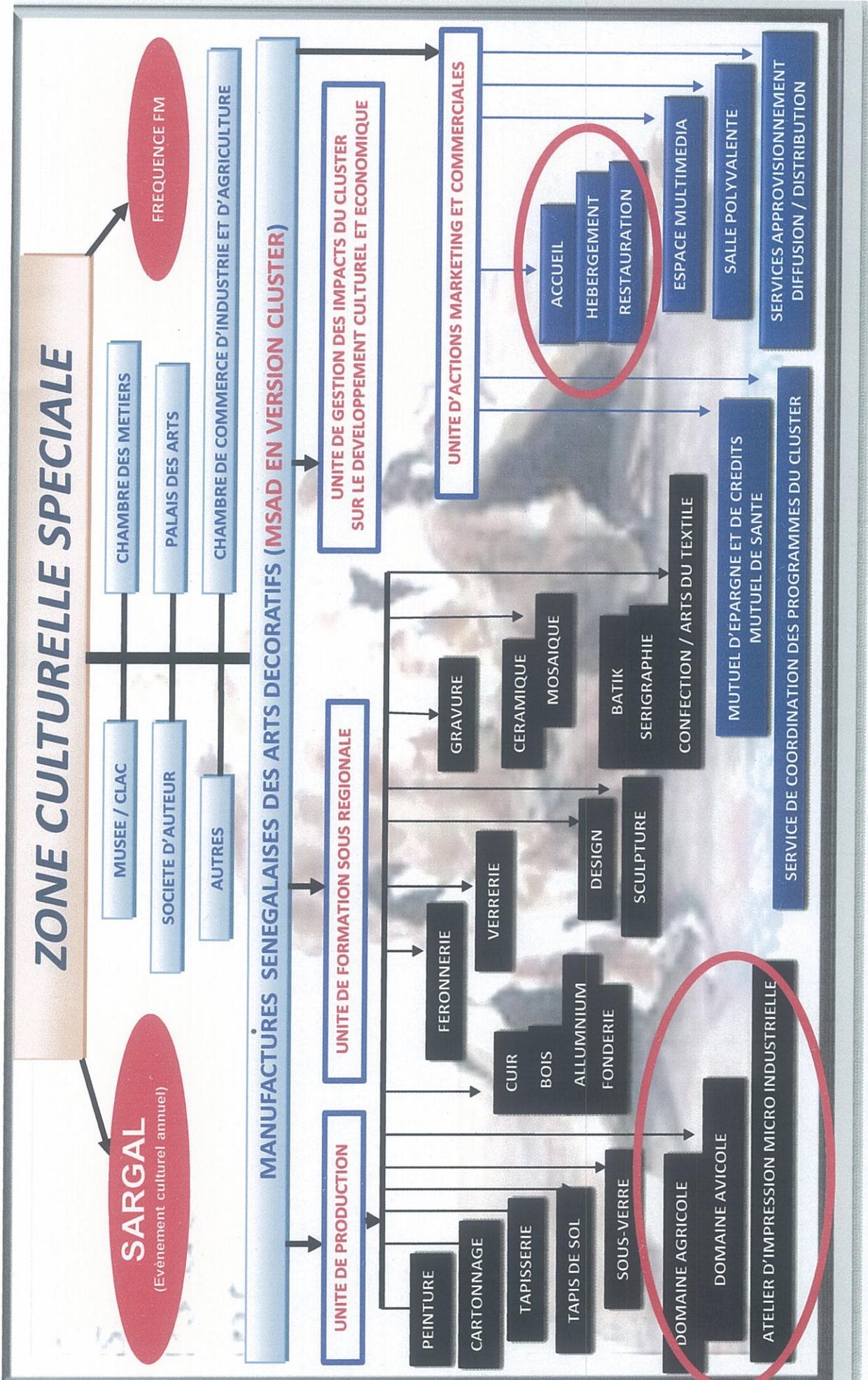


## DOMAINES DE PARTENARIAT

- Exposition de tapisseries des Manufactures (MSAD) de Thiès à Milan en Italie ;
- Mise à la disposition des Manufactures (MSAD) de Thiès d'une assistance technique spécialisée en :
  - *Infographie ;*
  - *Design ;*
  - *Batik ;*
  - *Céramique ;*
  - *Mosaïque ;*
  - *Sérigraphie ;*
  - *Restauration (gastronomie) au profit du collectif des femmes des Manufactures;*
  - *Micro-jardinage au profit du collectif des femmes des Manufactures;*
  - *Management/Marketing/Communication des entreprises culturelles.*
- Stage de formation de courtes durées d'agents des Manufactures (MSAD) de Thiès dans des institutions en Italie:
  - *Infographie ;*
  - *Sérigraphie ;*
  - *Céramique ;*
  - *Mosaïque ;*
  - *Design ;*
  - *Batik ;*
  - *Restauration (gastronomie) au profit du collectif des femmes des Manufactures;*
  - *Micro-jardinage au profit du collectif des femmes des Manufactures;*
  - *Management/Marketing/Communication des entreprises culturelles ;*
- Résidences d'ateliers aux Manufactures (MSAD) de Thiès et à Milan en Italie dans les domaines ci-après :
  - *Infographie ;*
  - *Design ;*
  - *Batik ;*
  - *Céramique ;*
  - *Mosaïque ;*
  - *Sérigraphie ;*
  - *Restauration (gastronomie) au profit du collectif des femmes des Manufactures;*
  - *Micro-jardinage au profit du collectif des femmes des Manufactures;*
  - *Management/Marketing/Communication des entreprises culturelles ;*
- Prise en compte des Manufactures (MSAD) de Thiès dans le circuit de visite des autorités italiennes, hôtes du Sénégal.

Le Directeur Général





Modèle organisationnel d'un projet de création d'une zone culturelle spéciale à vocation économique à Thiès, ville carrefour du Sénégal ; modèle conçu à partir des concepts de « cluster » et de « territoire ».